

## Le mirage de la Voie des Anglais, étape n° 105

Rédigé par Denise Péricard-Méa le 15 Avril 2021 modifié le 2 Mai 2021  
Lu 268 fois

La lettre 104 proposait de remonter le temps pour comprendre la formation des mirages. En quelque sorte, chercher la roche sous le sable.

Le mirage du Patrimoine mondial est bien connu.

La présente lettre est consacrée à celui de la Voie des Anglais.

### Sous le sable, les découvertes les plus profondes

En 1532, un registre du Parlement de Bordeaux consigne une déclaration des habitants de Soulac affirmant que :

« l'église est notoirement de très ancienne fondation et des premières fondées à l'honneur de Notre-Dame en ce pays, à laquelle, dès le temps de sa fondation, ont accoutumés aller en voiage et pellerinage plusieurs personnages de divers estrangiers pais... »

Francisque Michel (voir ref. ci-dessous)... p.508 note 5, registre B21, fol.57.

En 1680, Dom Estiennot, moine bénédictin de Saint-Maur, publie dans ses *Antiquités bénédictines de Gascogne*, une phrase qui complète l'information précédente.

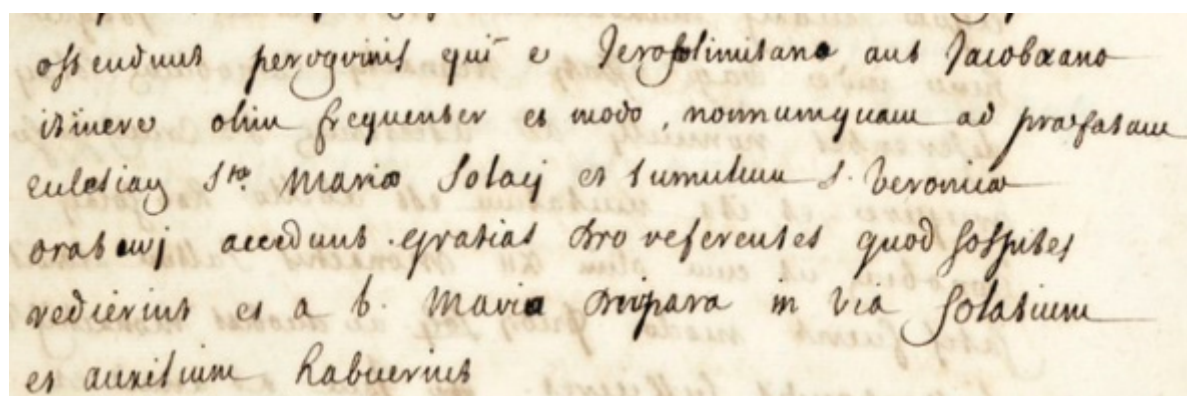
La voici, transcrite et traduite par Bernard Gicquel. Traduction, « sans garantie » dit-il ; difficile de comprendre l'association de « fréquemment » et « quelquefois » ...

« ... Ils montrent aux pèlerins qui, jadis et naguère fréquemment, s'écartent quelquefois du chemin de Jérusalem ou de Saint-Jacques pour aller à l'église Sainte-Marie de Soulac sur le tombeau de sainte Véronique ... ».

Paris, Bnf, ms. lat.12751, fol. 207 et svts,  
communiqué par F. Zapata qui tenait la référence de J. Cavignac, conservateur des archives départementales de Gironde. Merci à Bernard Gicquel pour sa coopération.

Dom Estiennot enquête à Soulac, lorsque le pèlerinage décline, au moment où l'église disparaît de plus en plus sous le sable. La mention de Jérusalem et Saint-Jacques suggère que Soulac fut un sanctuaire-escale des pèlerinages maritimes, au même titre que Boulogne, autre sanctuaire à la Vierge, le Mont-Saint-Michel et d'autres. Mais impossible d'en déduire que les pèlerins continuaient leurs pèlerinages par voie terrestre. Eventuellement possible pour Compostelle. Mais pour Jérusalem ?

La recherche n'atteint pas le roc d'une information sûre mais débouche sur une poche d'air, le vide de « la mémoire collective ». Publiées après le déclin du pèlerinage et sans indication de source, ces découvertes deviennent néanmoins la base de tous les travaux ultérieurs.



Extrait du manuscrit montrant la phrase analysée

**Plus haut dans le temps ? Rien !**



Cette mémoire collective existe encore quand Dom Estiennot écrit. Elle est entretenue par la diffusion des ordonnances royales de 1665 puis 1671. Elles interdisent de « partir en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice ou ailleurs hors de ce dit Royaume » sans autorisations officielles.

Comme tous, il les avaient entendues, criées aux carrefours « à son de trompe ».

Quatre autres ordonnances de réglementation sont à nouveau publiées en 1686, 1717, 1738, 1769 alors que, parallèlement, la vogue des fêtes galantes bat son plein et que, dans tout le royaume, de belles marquises aiment à faire peindre leur portrait en costume de pèlerine (voir la lettre n°32).

## Un siècle plus tard

Dans les années 1780, le grand érudit bordelais l'abbé Jacques Baurein, ne les ignorait pas davantage. Dans ses *Variétés bordelaises...* il reprend les affirmations de son prédécesseur, sans davantage les démontrer. Pour lui, le pèlerinage hors du royaume n'est plus Jérusalem mais Rome :

« On ne sauroit s'imaginer la quantité de pèlerins qui alloient anciennement à St. Jacques de Compostelle & à Rome »



Il évoque ensuite les pèlerins traversant la Gironde ( tome I, p.47) :

« ... Il paroît, par un titre du 8 septembre 1343, qu'à l'occasion du passage des pèlerins qui s'embarquoient pour la Saintonge, soit à Soulac, soit à Talays, paroisses contigües, il y eut entre les habitans de ces deux paroisses des querelles très sérieuses & des batteries sanglantes dans lesquels plusieurs d'entre eux perdirent la vie ».

Voilà un texte du XIVe siècle qui pourrait signifier davantage, mais il ne concerne pas Compostelle puisqu'il s'agit d'un passage vers la Saintonge, au Nord. Néanmoins, un peu plus loin, l'abbé Baurein évoque le même texte ( on a déjà vu ) en y voyant un passage à double sens :

« On a déjà vu que le bas Médoc était le passage d'un grand nombre de pèlerins qui allaient ou venaient de la Saintonge »

Il n'en déduit pas pour autant que les pèlerins prenaient une « voie des Anglais ».

## Au XIXe siècle

La seconde moitié du XIXe siècle a vu naître l'histoire en tant que science nécessaire pour l'enseignement qui se généralisait. Elle s'est substituée progressivement à l'histoire-romantique (pour ne pas dire romanesque).

D'aucuns diront qu'il s'agissait d'un courant laïc, voire anticlérical, s'opposant à un courant conservateur très tourné vers l'Eglise. Possible, mais il en émergea la profession d'historien centrée sur l'étude, l'analyse, la critique et l'interprétation des sources.

Or, seuls des érudits de l'ancienne école ont étudié l'histoire de Soulac.

Le chef de file (parmi de nombreux curés ou laïcs lettrés) en fut Francisque Michel. Remarquable découvreur de textes, il a souvent manqué de rigueur dans leur interprétation

Le chapitre sur le « pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle » dans son *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, publiée en 1867 en est un exemple.

« on ne peut s'empêcher de penser que les navires partis des îles britanniques pour charger nos vins venaient à peu près à vide. Mais vraisemblablement il n'en était pas ainsi »

Puis il suppose que des navires anglais déposaient en Galice de « pieuses cargaisons » puis revenaient prendre du vin de Gascogne. A moins, dit-il, qu'ils n'aient déchargé ces pieuses cargaisons à Bordeaux d'où « elles s'acheminaient ensuite vers le but de leur voyage ».

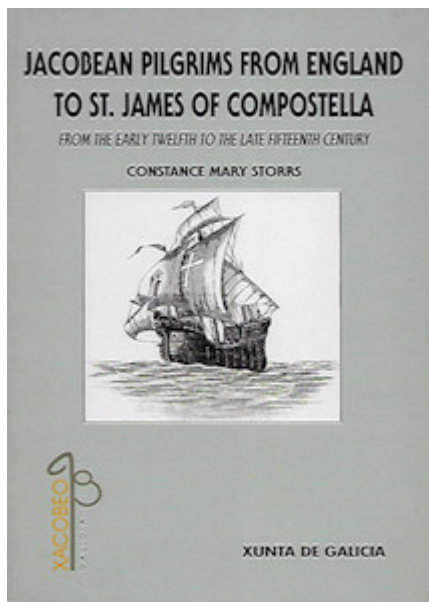
Voilà comment sont nés les Anglais partis sur la voie du littoral.

Pour la géographie de cette « voie du littoral », il reprend, sans le citer, le texte de Baurein qu'il modernise un peu :

« On voit par un titre du 8 septembre 1343 qu'à l'occasion du passage des pèlerins qui s'embarquaient pour la Saintonge soit à Talais soit à Soulac communes limitrophes, il y eut entre les habitants de ces deux localités des conflits sanglants... »

Tous les érudits traitant de la question l'ont suivi, et le citent en recopiant ces mêmes phrases. Le début du XXe siècle n'apporte rien de nouveau. Les cartes se multiplient sur les mêmes croyances anciennes, qui se fortifient mutuellement. Tout le monde est d'accord, mais personne ne parle encore de « voie des Anglais ».

## Une mise en cause venue d'Angleterre



Ces foules d'Anglais débarquant à Soulac commencent discrètement à être mises en cause en 1964 dans les travaux de Constance Storrs. Elle constate que les bateaux venaient charger du vin à la fin des vendanges (le vin se conservait mal au Moyen Age), et que ce n'était pas la bonne saison pour les pèlerins de Compostelle. En outre, partir à pied pour 1300 km à l'entrée de la mauvaise saison n'avait rien d'évident.

C'est l'étude attentive de cet ouvrage qui a poussé une pèlerine girondine à poser les questions auxquelles répondent les lettres 104 et 105.

Cet ouvrage rend peu vraisemblable une " Voie des Anglais "

## Des Anglais ailleurs en France

Si elle a jamais existé, la Voie des Anglais n'a pas eu l'exclusivité de leurs pèlerinages.

## Des Anglais ne traversant pas l'Aquitaine pour aller à Compostelle

- En 1384, un ménestrel anglais est exécuté pour avoir tenté d'empoisonner le roi de France. Parti de Londres il traversait la France depuis Calais en gagnant sa vie de châteaux en châteaux en passant par Paris, Bourges, Lyon, Avignon, Perpignan puis la Catalogne, l'Aragon, la Navarre où son périple dérive ... vers la tentative d'assassinat !

- Pour les 40 ans couvrant le règne de Charles VI (1380-1422) les listes des sauf-conduits accordés par la chancellerie de la couronne d'Aragon relèvent seulement 115 « pèlerins de Saint-Jacques », parmi lesquels quatre Anglais nobles.

- Dans les années 1422-1423, un poème anonyme anglais raconte le périple d'un pèlerin parti de Plymouth pour Compostelle<sup>1</sup>. Il arrive par bateau à Bordeaux et continue vers Bayonne. puis oblique vers Saint-Jean-Pied-de-Port, le vallon de Roncevaux, un sombre passage pendant lequel il a eu soif puis Pampelune.

1 - Texte publié par Bernard Delhomme



Ce livre présente l'intégralité du récit d'A. Borde

## Le récit d'Andrew Borde

Médecin anglais, ecclésiastique détroqué au moment de l'instauration de l'anglicanisme en 1534. Il part pour Compostelle puis émigre en France où il étudie dans diverses universités. Récit intégral publié<sup>1</sup> en 2010.

Un jour, dit-il

« Quand je fus à l'Université d'Orléans, traversant le pont pour entrer dans la ville, je rencontrais neuf Anglais et Ecossais qui allaient à la sainte Compostelle en pèlerinage à saint Jacques ».

Il existe donc un itinéraire connu des Anglais passant par Orléans pour arriver à Compostelle, ce qui n'est pas vraiment une route directe.

Andrew Borde déteste ce voyage par terre qu'il a fait pour la seconde fois avec eux. Il affirme que pour aller à Compostelle,

« Par mer ce n'est pas difficile mais par terre c'est le plus grand voyage qu'un Anglais puisse faire ».

---

1 - Récit intégral dans *Récits de pèlerins de Compostelle*, éditions La Louve, 2010.

## Le mirage résiste

Les deux expositions dirigées par René de La Coste-Messelière, en 1975 *Soulac et le Médoc dans le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle*, et en 1985, *Les pèlerins de Saint-Jacques des rives de la Gironde aux rias de Galice*. n'ont apporté aucune preuve de la présence à Soulac de pèlerins en route pour Compostelle pas plus qu'elles n'y montraient d'Anglais y débarquant pour prendre la route vers Bayonne.

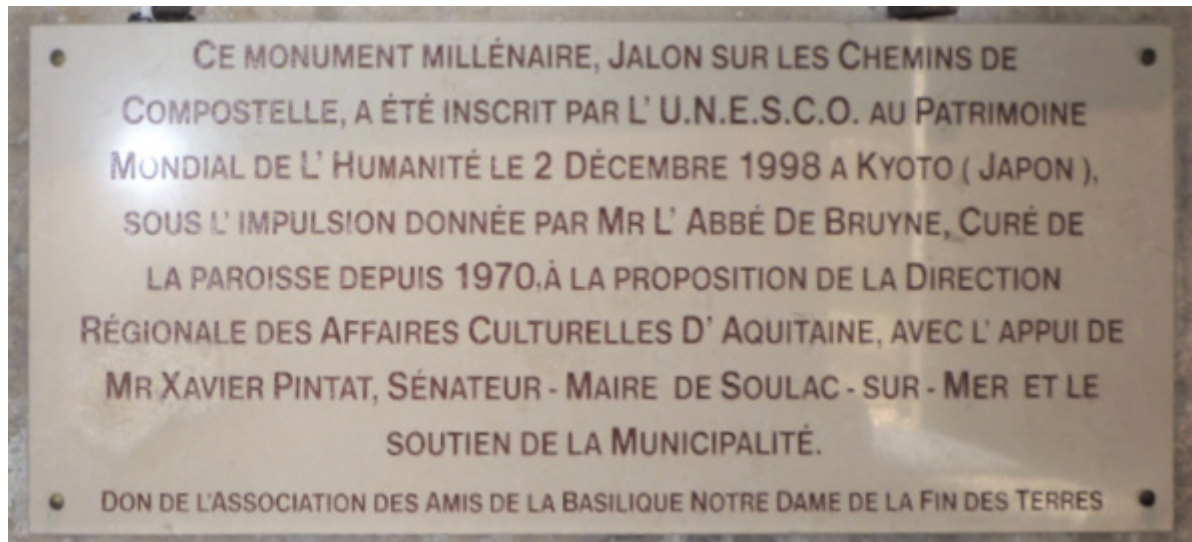
Une phrase pleine de bon sens ( p.6) du catalogue 1985, insinue un doute :

« Les pèlerins ne pouvait guère trouver d'aide auprès de la population locale très clairsemée et très pauvre et pour laquelle une bouche de plus à nourrir même pour un soir créait une difficulté »

Mais elle n'a alerté personne ...

L'abandon, en 2018, de la mention de Compostelle dans la description de Soulac au Patrimoine mondial aurait pu sonner le glas de la « Voie des Anglais » au profit de la « Voie du littoral », appellation jacquaire officielle.





Quoi qu'il en soit, Souillac reste inscrite au Patrimoine mondial

## Au XXI<sup>e</sup> siècle

La lettre 104 a montré l'acte de naissance de la Voie des Anglais au colloque de 2005. Mais le mystère demeure. La remontée dans l'histoire n'a apporté aucune information. Pourquoi cette invention avec pour seule référence historique la présence anglaise en Aquitaine du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles qui n'est pas un mythe ? N'est-ce pas une façon d'en conserver le souvenir sur un chemin de pèlerinage contemporain ?

Ce chemin de Compostelle sans histoire a, néanmoins, son importance et son intérêt. Le sanctuaire abritant le tombeau de sainte Véronique, dont il sera question la semaine prochaine, reste dans la liste des 71 monuments inscrits au Patrimoine mondial « au titre des chemins de Compostelle ».

En 2021, une recherche sur Internet avec les mots

« *Souillac "Voie des Anglais" "Voie du Littoral" »*

apporte 5 à 7 pages de réponses, selon les moteurs de recherche. Une nouvelle mémoire collective se forme pour les historiens du futur qui étudieront le pèlerinage à l'ère d'Internet 2.0. Je leur souhaite bonne chance !

Vos libres contributions assurent la gratuité de ces envois pour tous.

**chèque à Fondation David Parou Saint-Jacques,  
39 rue du Sergent Bobillot, 37000 TOURS**  
ou paiement en ligne proposé par HelloAsso  
**JE PARTICIPE**